

LA RÉGION VOUS ACCOMPAGNE

Vous souhaitez un accompagnement pour définir un plan d'actions RH dans votre entreprise?

PASS CONSEIL RH

Objectif: permettre aux entreprises de faire émerger et de qualifier leurs besoins en RH.

Prestation : un pré-diagnostic RH pris en charge à 100% par la Région pour les entreprises, de deux demi-journées d'accompagnement effectuées par un prestataire référencé par la Région.

Vous souhaitez développer vos compétences et celles de vos collaborateurs ?

OBJECTIF COMPÉTENCES

Objectif: encourager les entreprises à anticiper et accompagner leurs évolutions RH.

Co-financement de la formation des salariés et des dirigeants, de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, de l'ingénierie de projet.

Vous souhaitez un accompagnement RH en lien avec un projet d'innovation ou de développement ?

CONTRAT APPUIRH

Objectif : conseiller l'entreprise dans sa stratégie RH pour identifier et évaluer les besoins en compétences en lien avec un projet d'innovation ou de développement stratégique.

Prestation : intervention d'un « expert » RH, choisi par l'entreprise et co-financé par la Région, à hauteur de 50%.

Vous souhaitez un appui pour vos recrutements?

- La Région vous met en relation avec les organismes de formation et les centres de formation d'apprentis compétents sur le secteur visé pouvant proposer des profils adéquats.
- Contrat d'appui au recrutement

Objectif: accompagnement au recrutement pour une entreprise prioritairement en zone rurale ou périurbaine.

Prestation : intervention d'un prestataire « expert » RH, choisi par l'entreprise et co-financé par la Région, à hauteur de 50%, pour le recrutement de profils particuliers ou rares.

■ Vous cherchez un apprenti?

Découvrez ANIE, l'application gratuite de mise en relation entre des candidats à l'apprentissage et les entreprises recruteuses, par un « matching » de profils : anie.laregion.fr

Faites appel au Réseau des développeurs de l'apprentissage qui vous accompagnera pour faciliter vos démarches de recrutement d'apprenti.e.s.

COMMENT BÉNÉFICIER DES AIDES RÉGIONALES ?

Vous êtes intéressé par une ou plusieurs aides de la Région et vous souhaitez avoir plus de renseignements?

LA RÉGION À VOTRE SERVICE

Vous pouvez consulter l'ensemble des critères d'éligibilité, les modalités de financement des aides à l'adresse suivante https://www.laregion.fr/ competencesRH-entreprises

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires en appelant le numéro contact gratuit: 0800 00 70 70

Vous pouvez vous mettre en relation, sur tous les territoires, avec les unités territoriales de la Région :

laregion.fr/les-maisons-de-region

Vous pouvez faire une demande de renseignements auprès des agents de la Région à l'adresse suivante :

competences.RH@laregion.fr